



BULLETIN D'INSCRIPTION
Marché de Noël de Pontarlier
du vendredi 12 décembre au mercredi 24 décembre 2025

I - Localisation et règlement

Le Marché de Noël de Pontarlier sera localisé au centre-ville

II - Horaires d'ouvertures :

1/ Du lundi au jeudi : **11h – 19h** ouverture obligatoire

2/ Du vendredi au dimanche : **11h - 20h** ouverture obligatoire

3/ Prolongation possible (pour les volontaires) :

- du lundi au jeudi jusqu'à 20h

- du vendredi au dimanche jusqu'à 22h

Attention aucun débit de boisson après 21h30

III - Installation :

Installation dans les chalets à partir du mercredi 10 décembre 2025 à 14h (à confirmer)

Ouverture au public le vendredi 12 décembre à 11h.

IV – Clôture du marché

Le mercredi 24 décembre à 17h

Possibilité de libérer les chalets dès 15h ce même jour sans accès direct en véhicule au chalet avant 17h.

V – Renseignements

Raison sociale :

Nom et prénom du dirigeant :

Préciser le statut et le nom de la personne qui sera présente sur le stand, (dirigeant, conjoint, salarié) :

Adresse :

Tél Portable.....

Portable de la personne sur le site du Marché.....

Courriel.....

Statut

Joindre les justificatifs en cours de validité

Description et provenance des articles présentés à la sélection

(à remplir obligatoirement)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

VI – Choix et nombre de chalets

ATTENTION : Maximum 2 chalets par inscription et par commerçant.

Je souhaite la réservation de : ☐ 1 chalet

☐ 2 chalets



ce modèle : oui ☐ non ☐

Les options ci-dessous ne peuvent être attribuées systématiquement chaque année



1 volet de côté : oui ☐ non ☐



Avec de préférence
Ouverture complète : oui ☐ non ☐

Liste du matériel électrique utilisé : ...**REEMPLIR LA FEUILLE BESOIN ELECTRIQUE EN ANNEXE**

A préciser : monophasé ☐ Triphasé : ☐

IMPORTANT : si la feuille en annexe n'est pas remplie, aucun branchement électrique ne sera prévu pour votre chalet.

Puissance électrique nécessaire en watts :

Rappel

Votre demande d'inscription vous sera retournée, sans avoir été étudiée, si les pièces suivantes ne sont pas jointes :

- le bulletin d'inscription, daté, signé, et toutes les rubriques complétées,
- la demande de branchement électrique
- un exemplaire du règlement, daté, signé et paraphé
- **un extrait d'inscription au registre de la Chambre de Commerce, au Répertoire des Métiers, Mutualité Sociale Agricole, et photocopie de la carte de commerçant non sédentaire, datant de moins de 3 mois.**
- une attestation d'assurance Responsabilité Civile, pour l'année 2025 dans le cadre de votre activité
- des photos récentes, en couleur, des produits présentés à la sélection

Une participation précédente ne dispense pas de fournir ces documents.

Si votre dossier est accepté, un courrier vous sera adressé avec les modalités de règlement de votre chalet.

Pour votre information le tarif de location est le suivant :

Tarif journée 60 €

Le Marché de Noël compte 13 jours facturés

Tarif marché de Noël du 12 au 24 décembre :

☐ 780 € pour 1 chalet

Vous devez attendre votre courrier d'acceptation, pour effectuer votre règlement.

Date

Cachet et signature

Précédés obligatoirement de la mention manuscrite :

"Lu et approuvé"

Dossier complet à retourner :
Mairie de Pontarlier – Service Communication
56 rue de la République - B.P. 259 – 25304 – PONTARLIER CEDEX
Renseignements : 03.81.38.82.48
v.zago@grandpontarlier.fr

DEMANDE DE BRANCHEMENT ELECTRIQUE PROVISOIRE

INFORMATIONS TECHNIQUES

(Merci de bien vouloir remplir les cellules jaune. Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte)

[illegible]

Ces informations sont essentielles au processus d'optimisation car elles permettent de déterminer la puissance à souscrire la plus juste et donc de payer le meilleur prix au fournisseur d'électricité.

DEMANDE DE BRANCHEMENT ELECTRIQUE PROVISOIRE

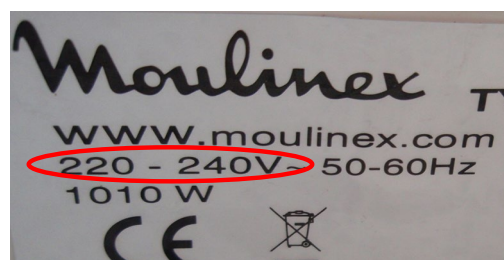
MODE OPERATOIRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

			PUISSANCE DU MATÉRIEL À INSTALLER				
18	LISTE EXHAUSTIVE DU MATÉRIEL À INSTALLER (SONO, ORDINATEURS, CAFETIÈRES, ETC)	QUANTITÉ	240 OU 400 VOLTS	PUISSANCE OU INTENSITÉ	VALEUR	TOTAL KW	TOTAL AMPÈRES
19			choisir dans la cellule				
20						0,00	0,0
21						0,00	0,0
22						0,00	0,0
23					0,00	0,0	
24	1	2	3	4	5	0,00	0,0
25						0,00	0,0
26						0,00	0,0
27						0,00	0,0
28						0,00	0,0

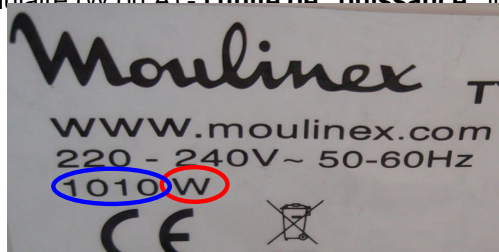
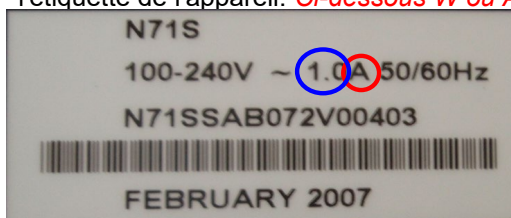
1 : Lister les **appareils électriques** déjà présents ou qui seront présents dans les locaux. Ex : ordinateur, imprimante, cafetière, four, réfrigérateur, éclairage...

2 : Indiquer le **nombre d'appareil** du même type.

3 : Indiquer - à l'aide de la liste de choix du formulaire (240 V ou 400 V) - **la tension en Volt (V)** indiquée sur l'étiquette de l'appareil. *Ci-contre 240 V.*



4 : Indiquer - à l'aide de la liste de choix du formulaire (W ou A) - l'unité de "**puissance**" indiquée sur l'étiquette de l'appareil. *Ci-dessous W ou A.*



5 : Indiquer **la valeur de "puissance"** en W ou en A indiquée sur l'étiquette de l'appareil. *Ci-dessus 1010 ou 1.*

Rappel : 1 kW = 1 000 Watts